

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du mardi 12 mai 2015

Etaient présents:

Présents :

F.Dalongeville, V. Joly, S. Derriche, D. Herbain, A. Martin, F. Mommelé, G. Kersemaker,
P. Lamoureux, Laurent Desmet; Laurence Cohen Carraud, Sylviane Mierlot, Francis Meunier,
Y.Herbain.

Excusés : N. Lemoine (pouvoir à Fabrice Dalongeville), Y. Jean-Paul Nuyttens (pouvoir à Laurent Desmet).

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/05/2015

Secrétaire de séance : Y.Herbain

1/Réalisation des études préalables à la mise en place de l'assainissement collectif sur la commune d'Auger-Saint-Vincent

* * * * *

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réalisation des études préalables à l'assainissement collectif s'avère nécessaire pour la phase conception du projet global d'assainissement. Ces études comprennent une étude topographique, une étude géotechnique de phase 1 et les études à la parcelle.

--ooOoo--

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- De retenir le cabinet PASCAL LEDUC pour un montant de 8 955.00 € HT pour la réalisation de l'étude topographique (Lot 1)
- De retenir le cabinet ABROTEC pour un montant de 1 300.00 € HT pour la réalisation de l'étude géotechnique de phase 1 (Lot 2)
- De retenir le cabinet GEODIAGNOSTIC pour un montant de 34 719.75 € HT pour la réalisation des études à la parcelle (Lot 3)
- De solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Général 60 et de solliciter une dérogation pour démarrage anticipé de l'étude.
- D'autoriser Le Maire à signer les marchés concernant ces études

2/Délibération assistance Maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réalisation des études préalables à l'assainissement collectif s'avère nécessaire pour la phase conception du projet global d'assainissement. Ces études comprennent une étude topographique, une étude géotechnique de phase 1 et les études à la parcelle.

--ooOoo--

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- De retenir l'ADTO pour assurer la conduite d'opérations de ces études pour un montant de 4 000 € HT

3/Journée citoyenne

Le maire tire un bilan de la première journée citoyenne. Il se félicite du niveau de participation des habitants puisque sur la journée, plus de 70 personnes y ont participé. Les objectifs ont été atteints et les chantiers rondement menés dans une ambiance particulièrement conviviale. Le conseil est enthousiaste à l'idée de reconduire cette journée l'an prochain. Véronique Joly indique qu'environ 3 500 euros ont été nécessaires à la réalisation de cette journée. Le maire précise au conseil que la valorisation de la journée s'établit à environ 55 K€.

Un article de Oise Hebdo résume assez bien l'importance de cette journée. Des photos sont également accessibles sur le site de la commune, dans l'espace Pinterest.

Par ailleurs, le maire indique au conseil qu'il compte mettre en place un indicateur baptisé BCB pour Bonheur Communal Brut. Cet outil permettra d'illustrer les engagements bénévoles (ou non) que la commune et les associations proposent aux habitants.

Fabrice Dalongeville précise que pour la fin du mois de juin, un apéro sera organisé pour remercier tous les participants et pour leur remettre un ouvrage illustré de cette journée.

4/Questions diverses

Tafta. Laurence Cohen-Carraud précise que Le vote au Parlement européen devrait intervenir dans les prochaines semaines. Il s'agit à présent de sensibiliser les citoyens des lignes rouges qu'il ne faut pas dépasser.

VTT. La randonnée VTT se déroulera le dimanche 7 juin.

Voisins Vigilants. Patrick Lamoureux transmet la liste des voisins référents pour disposer officiellement du label Voisins Vigilants. La première liste regroupe certains élus du conseil municipal. Elle sera élargie progressivement.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève le conseil à 20H38.

**Le Maire,
Municipal,**

Le Secrétaire,

Les Membres du Conseil